

NOTRE OFFRE POUR LES ENTREPRISES SUISES, QUI POSENT DES FENÊTRES

CATÉGORIE 2

Notre
compétence:
la fenêtre



FFF – ASSOCIATION SUISSE
DES FENÊTRES ET FAÇADES

MEMBRE

Cette catégorie comprend les entreprises qui n'ont pas de propre fabrication de fenêtres en Suisse et dont l'activité principale est la pose de fenêtres. De même que des entreprises, y compris les filiales et succursales domiciliées en Suisse de sociétés et groupes étrangers, qui ne réalisent qu'une partie de leur production en Suisse.

En tant qu'association professionnelle pour les fenêtres et portes-fenêtres, nous favorisons le progrès technique et par conséquent commercial de nos membres. Nous y contribuons par des prestations, que nous développons continuellement.

TECHNIQUE ... car vous profitez de nos solutions

- Nous élaborons les bases techniques avec des directives, des fiches techniques et des brochures. Cela permet à nos membres de planifier et de monter correctement et efficacement leurs produits.
- Nous offrons gratuitement aux membres des renseignements techniques à des questions particulières. Nous transmettons en outre notre expertise pour des conseils, une conception et un montage corrects des fenêtres.
- Nous favorisons la promotion de la qualité en général dans la fabrication de fenêtres. Ceci est assuré par la surveillance du label de qualité «Fenêtre suisse de qualité *certifiée* FFF» – aussi avec des exigences en matière de montage.
- Le label FFF montage de fenêtre certifié distingue les fournisseurs de haute qualité qui livrent et installent dans un processus contrôlé (planification, production et installation professionnelle). La transition jusqu'à l'utilisation est ainsi organisée, sécurisée et documentée, ce qui génère un avantage commercial.
- Par l'intermédiaire des détenteurs de licences «Fenêtre suisse de qualité *certifiée* FFF», «Fenêtre anti-effraction FFF RC2» et «Fenêtre coupe-feu FFF EI30», les entreprises de montage peuvent profiter d'offres spéciales.
- Nous sommes association partenaire pour les labels «Etiquette-énergie pour fenêtre en Suisse» et «Minergie-Module fenêtre». Le montage correct pour garantir une fonctionnalité durable est intégré dans l'attribution et la surveillance des labels.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DE LA BRANCHE ... car cela vous rend encore meilleur

- Nous créons nos propres moyens didactiques pour la construction et le montage de fenêtres. Nous vous offrons ainsi un savoir-faire approfondi.
- Nous proposons des cours à tous les niveaux; du niveau de base aux cours de production et de montage ainsi que des cours du soir pour les entrepreneurs et chefs de projet.
- En réalisant des cours communs pour les architectes et fabricants de fenêtres, nous offrons la possibilité d'effectuer du Networking avec cet important groupe cible.
- Nous orientons et formons continuellement nos membres sur de nouvelles dispositions et de nouvelles lois, ainsi que sur les normes et directives pour la production et le montage.
- Les membres ont un accès protégé au site internet avec la possibilité de télécharger gratuitement des fiches techniques et des documents.
- Nous encourageons l'échange d'expériences entre les membres, par exemple par des conférences spécialisées lors de l'assemblée générale et lors des événements de la branche.

REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS ... car vous vous exprimez par nous

- Nos membres s'occupent des affaires quotidiennes de leur entreprise – pendant que nous discutons des thèmes relatifs à la branche avec les organes compétents.
- Nous représentons les intérêts des membres lors de l'élaboration ou la révision de normes et lors de consultations sur les lois relatives aux fenêtres.
- Les membres de la catégorie 2 ont un droit de vote lors de l'assemblée générale. Ils peuvent ainsi influencer les activités de l'association.
- Nous entretenons des contacts avec le monde politique et avec des associations de branches similaires en Suisse et à l'étranger.

RELATIONS PUBLICS ET MARKETING ... car nous assurons ainsi la promotion de votre entreprise

- Les membres de la catégorie 2 se distinguent par notre logo comme étant membre de la FFF.
- En complément, nous envoyons chaque année l'attestation d'affiliation.
- Avec «FFF INFO» et «FFF Newsletter», nous offrons aux membres des news sur des sujets techniques et sur la branche ainsi que des informations sur l'association. Les membres ont ainsi une longueur d'avance en matière d'information.
- Les membres de la catégorie 2 peuvent se présenter gratuitement sous la rubrique Fournisseur de notre site internet, qui jouit d'une bonne audience.
- Nous publions des brochures spécifiques aux fenêtres. Elles aident nos membres dans la communication avec les concepteurs et clients finaux.
- Nous actualisons régulièrement sur notre site internet les connaissances de base relatives aux fenêtres.
- La FFF est l'interlocuteur pour tous, jusqu'au client final.

RÉDUCTIONS ... car vous payez volontiers moins

- Réductions sur tous les cours et cours en entreprise. Echelonnement de remises si plusieurs participants par entreprise.
- Conférences spécialisées lors d'événements d'entreprise.
- Remboursement de CHF 40.- par jour pour les participants à des modules de cours.
- Réduction pour les windays
- Participation gratuite au FORUM FFF
- 20 % de remise sur les brochures et fiches techniques ainsi que distribution d'un exemplaire imprimé gratuit lors de nouvelles éditions.
- 50 % de remise sur l'ouvrage didactique Construction de fenêtres: connaissances de base.
- Accès protégé au site internet de la FFF avec téléchargement gratuit de fiches techniques.

COTISATION ANNUELLE POUR LES ENTREPRISES SUISSES DE POSE¹

Afin que nous puissions apporter toutes nos prestations associatives, nous demandons aux entreprises suisses de pose la cotisation annuelle suivante:

Calcul de la cotisation

| | | Minimum CHF | Maximum CHF |
|-------------------------------------|--|-------------|----------------------|
| Cotisation selon chiffre d'affaires | 0.05 % du chiffre d'affaire annuel du secteur fenêtres | 250.— | 6'400.— |
| Cotisation d'efficacité | Chiffre d'affaires par collaborateur × 0,2 % | 400.— | 1'500.— |
| Réduction | -40 % | | |
| Cotisation totale | Cotisation selon ch. d'affaire + cotisation d'efficacité – déduction | 650.— | 4'200.— ² |

VEUILLEZ NOTER

Pour devenir membre FFF de la catégorie 2, une affiliation à une association professionnelle avec conventions collectives est nécessaire. Par exemple VSSM, FRECEM, Holzbau Schweiz, AM Suisse, FVE-AVE.

Nous vous conseillons volontiers pour une affiliation à la FRECEM ou VSSM.

¹Etat en 2018. La cotisation des membres est votée chaque année lors de l'assemblée générale.

²La contribution annuelle maximale est plafonnée à CHF 4'200.—

